

COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)
DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)
DU TARN-AMONT

DÉLIBÉRATION N°2-2011

L'an deux mille onze, le vingt-et-un janvier, la commission locale de l'eau du Tarn-amont, dûment convoquée, s'est assemblée au Rozier, sous la présidence de René QUATREFAGES.

<p><u>Membres</u></p> <p>En exercice..... 56 Présents..... 25 Exprimés..... 27</p>	<p><u>Étaient présents</u> : ALIBERT Claude, BARTHÉLÉMY Jacques, BERNAT Claire, BERVAS Charlotte, BOUDES Christian, BRUN Christophe, BRUNEL Daniel, COMBEMALE Jean-Claude, CURVELIER Arnaud, DUGUÉPÉROUX Franck, GAUDRY François, HUGONNET Jean-Marc, JANTZEN Jean-Marie, JASSAUD Olivier, JEAN Élisabeth, MACQ Madeleine, MARIN Anne-Marie, PAILHOUS Cyril, PIGEYRE Yves, QUATREFAGES René, SARRAN Hervé, SCHEYER Laurent, TAILLEFER André, VÉDRINES Serge, VIEILLEDENT Stéphane</p>
<p><u>Vote</u></p> <p>Pour..... 27 Contre..... 0 Abstention..... 0</p>	<p><u>Étaient absents et avaient donné pouvoir</u> : M^{me} la Préfète de l'Aveyron à PAILHOUS Cyril, M. le Préfet de la Lozère à SCHEYER Laurent</p> <p><u>Étaient absents et excusés</u> : BERTRAND Alain, BURZALA Jacky, DELORD Martin, DUMOUSSEAU Paul, GÉNIEZ Jean, GUIRALDENQ Dominique, JAUL Jean-Pierre, LABAUME Didier, MAURIN Serge, MEYNADIER Daniel, PANTANELLA Pierre, PEUCH Pascal, POURQUIÉ Bernard, SAUVEPLANE Bernard, SCIUME Daniel, VIEILLEDENT Michel</p>
<p><u>Convocation</u> 5 janvier 2011</p>	<p><u>Étaient absents</u> : BARASCUD Suzanne, M^{me} la Présidente du Comité départemental de canoë-kayak de l'Aveyron, COMMANDRÉ Jean-Charles, ESCAND Nicolas, JUILLAGUET René, LAPEYRE Robert, MALCLÈS Alain, PARADAN Jacques, M. le Préfet du Gard, ROUVE Jérôme, M. le Président du Syndicat lozérien de la forêt privée, VALÈS Claude, VERGONNIER Danièle</p>

OBJET : CONVENTION RELATIVE AU CONSEIL LOZÉRIEN DE L'EAU

À l'unanimité, la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Tarn-amont, après en avoir délibéré,

Vu l'arrêté interpréfectoral n°2007-016-007 du 16 janvier 2007 portant composition de la CLE du SAGE du Tarn-amont, modifié par les arrêtés interpréfectoraux n°2008-045-019 du 14 février 2008 et n°2008-332-001 du 27 novembre 2008,

Considérant la volonté des services de l'État et des collectivités locales de créer un Conseil lozérien de l'eau, dans le but de mettre en synergie leurs interventions pour une gestion durable et solidaire de l'eau et un développement du territoire qui intègre les enjeux de l'eau et des milieux aquatiques,

Considérant la proposition des services de l'État à la CLE du SAGE Tarn-amont d'intégrer le Conseil lozérien de l'eau,

Approuve l'intégration de la CLE du SAGE Tarn-amont au Conseil lozérien de l'eau,

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Tarn-amont

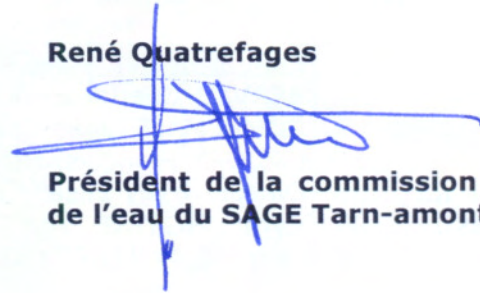
Délibération n°2-2011
de la commission locale de l'eau
du SAGE du Tarn-amont

21 janvier 2011

Autorise le Président à signer la convention relative au Conseil lozérien de l'eau, ainsi que toutes pièces utiles se rapportant à cette opération.

Fait au Rozier, le 21 janvier 2011

René Quatrefages



**Président de la commission locale
de l'eau du SAGE Tarn-amont**